

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 255/2024

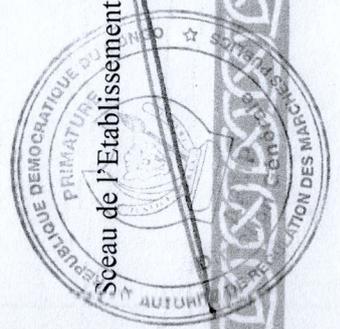
### A L'ETABLISSEMENT HEVI FACILITIES.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 002/MIN.AGRI/SG/CGPMP/JEM/F/2024, conclu avec le Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions vingt-sept mille huit cent (USD 3 027 800) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains-vingt-un mille cent nonante-quatre, soixante centimes (USD 21 194,60), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/12/2024.

Directeur Administratif et Financier

*P. O. Bafende*



*GOMBE KAYEMBE MBAYI*  
Directeur Général